



Coordination des Syndicats CGT Michelin

Le 25 mars 2015,

Lors du comité central d'entreprise qui s'est tenu hier, le 24 mars, la direction a annoncé une baisse de 60% du montant de la participation aux bénéfices qui va être distribuée aux salariés, passant en moyenne de 1100 à 450 € pour 2015 après une baisse de 40 % en 2014 soit environ un mois de salaire perdu en 2 ans.

Dans le même temps, la part revenant aux actionnaires va augmenter de 5 % passant à 40% des bénéfices, alors qu'elle avait déjà augmentée de 5 % en 2014.

Ceci représente un taux de distribution toujours en hausse et nettement supérieur à beaucoup d'entreprises.

Depuis deux ans, Michelin pratique le rachat d'actions pour les détruire, ce qui ampute d'autant les résultats au détriment des salariés, dans le but de rémunérer une deuxième fois l'actionnaire.

Michelin a, depuis plusieurs années, une dette vis-à-vis de l'URSSAF pour laquelle il a provisionné un montant de 51 millions en 2014 auquel il faut rajouter les dettes des années antérieures, ce qui représente un redressement fiscal de plus de 90 millions d'euros.

Cette dette sociale prive les salariés d'environ 7,8 millions d'euros de participation pour 2015. La perte de participation représente 640 € par salarié en moyenne en 2015.

La baisse des augmentations de salaires et la baisse de la participation, vont conduire comme l'an dernier à ce que beaucoup de salariés voient leur pouvoir d'achat en baisse, et de fait, toucheront moins de rémunération que l'année précédente.

Chez nos collègues du pneumatique, la distribution de résultats se fait plus en faveur des salariés, par de meilleurs taux horaire de salaire qui sont supérieurs en moyenne de 10 à 15%, mais également par de meilleurs partages des résultats, comme par exemple chez Continental qui a versé 6759 € en 2014 et versera 7885 € en 2015 de primes de participation et d'intéressement.

C'est-à-dire 4 fois plus que chez Michelin !

Dans de nombreuses usines du groupe, depuis le début de l'année, les salariés se mobilisent pour l'augmentation des salaires, l'emploi et les conditions de travail.

Les syndicats CGT du groupe Michelin appellent à amplifier ce mouvement dans les jours qui viennent afin d'exiger une répartition plus juste des richesses créées par les salariés.

FAISONS CESSER LE RACKET !

Chacun peut maintenant constater qu'une nouvelle fois, les rémunérations aléatoires mises en place depuis plusieurs années par Michelin sont revues à la baisse, amputant le pouvoir d'achat des salariés d'environ 650 € en moyenne. Un scandale supplémentaire.

LES CHIFFRES CLES

Bénéfice net 2015 : 1,031 Milliard d'€

Dividendes versées aux actionnaires : 464 Millions d'€ (438 en 2013, 378 en 2012, 314 en 2011, 147 en 2010 ... et ça dure depuis toujours).

En 5 ans, les versements aux actionnaires ont été multipliés par 3 !

Le taux de distribution aux actionnaires (en % du résultat net) est passé en 2 ans de 28,70 à 42 % !

La rémunération du gérant qui réclame à l'ensemble des salariés des efforts incessants se situe à 2,1 Millions d'€ parmi les plus bien lotis des entreprises du CAC 40 !

Voilà la réponse de Michelin au fondement de la charte performance et responsabilité : le respect des actionnaires.

Chacune et chacun peut maintenant faire un comparatif et un bilan à partir de sa propre feuille de paie et se confronter à la réalité douloureuse d'une baisse très forte de sa rémunération.

Les difficultés de notre vie quotidienne, de celle de nos familles vont donc s'amplifier encore un peu plus, pour le bonheur indigne des principaux actionnaires.

LE CONSTAT

2013 : 70 Millions versés aux salariés au titre de la participation dérogatoire et intéressement

2015 : 44 Millions soit UNE BAISSSE DE PLUS DE 42% , alors que dans le même temps les actionnaires voyaient leur rémunération AUGMENTER DE PLUS DE 20% auxquels il faut aussi rajouter plusieurs centaines de Millions d'€ reversés au titre du programme de rachat d'actions entamé depuis 2 ans.

Bien évidemment tout ceci est disponible sur le site de l'entreprise.

Si on rajoute le pourcentage ridicule d'augmentation des salaires, chacune et chacun peut véritablement constater que le fruit de son travail est totalement détourné au profit de la minorité d'exploiteurs sans scrupule.

Cette situation ne peut et ne doit plus perdurer.

Les Syndicats CGT Michelin de Bourges, La Roche sur Yon, Vannes, Cholet, Clermont-Ferrand, Montceau, Le Puy en Velay, Bassens, Roanne, Troyes, appelle l'ensemble des salariés (es) toutes catégories sociales confondues de l'ensemble de la manufacture à mettre FIN A CE RACKET.